



LE CHANT DES VIVANTS / LIMBO

Comment organiser une projection associative ?

Le Chant des vivants est né de l'envie de faire comprendre la réalité de l'exil, à travers un film sensible et puissant. C'est un formidable outil de médiation, et nous sommes ravis d'organiser des projections avec le soutien d'associations partout en France 🤝

Vous êtes membre d'une association, d'un collectif, ou simplement une personne engagée, et vous souhaitez organiser une projection du *Chant des vivants* dans votre ville ? Pour cela, il existe deux approches :

- Vous pouvez contacter **un cinéma** à proximité de chez vous, et leur proposer de programmer le film pour une projection-débat. Le distributeur prendra ensuite le relai pour les aspects techniques. Les cinémas sont en général très sensibles aux sollicitations des associations car ils savent que vous avez un réseau à mobiliser autour de la projection.

Coût : Il n'y aura pas de frais de diffusion à prévoir car le cinéma aura une billetterie CNC classique !

- Vous pouvez organiser une projection **dans un espace privé**, salle des fêtes, salle commune, sous la forme d'une séance non commerciale, à destination de votre équipe, dans le cadre d'un événement... Une fois la date arrêtée, le distributeur pourra vous fournir un fichier numérique.

Coût : Des frais de diffusion seront à prévoir. Ils dépendent de la jauge attendue dans le public, et sont fixés avec le distributeur lors de vos échanges !

Et quand c'est possible, les membres de l'association Limbo s'efforcent de venir aux projections pour vous rencontrer et échanger directement avec le public ! N'hésitez pas à nous écrire pour nous proposer un événement 🌸